

SEPOIS-LE-HAUT Énergie

# Le solaire se lève enfin !

Les toits de l'église Saint-Hubert et de la mairie-école de Seppois-le-Haut sont partiellement recouverts de 120 panneaux photovoltaïques depuis fin juin. Porté par le maire Fabien Ulmann depuis son premier mandat en 2014, ce projet a été réalisé par l'entreprise locale Axiome énergie d'Aspach.

Seppois-le-Haut, village de la vallée de la Largue, comptant un peu plus de 500 habitants, prend le virage des énergies renouvelables. Depuis fin juin, après un mois de travaux, les toits de deux bâtiments communaux sont équipés de 120 panneaux photovoltaïques : 80 sur les tuiles de l'église Saint-Hubert et 40 sur celles de la mairie-école. Soit une puissance totale installée de 36 kWc (kilowatt-crête).

« L'électricité produite par les panneaux de l'église sera intégralement vendue à EDF. À la mairie-école, on autoconsomme une partie et nous vendrons le surplus à EDF », indique le maire Fabien Ulmann. Ce projet était dans ses tuyaux depuis 2014, lorsqu'il a brigué pour la première fois la mairie de Seppois-le-Haut. « La volonté d'investir dans le photovoltaïque était dans le programme



Georges Audras, gérant de l'entreprise Axiome énergie à Aspach, et Fabien Ulmann, maire de Seppois-le-Haut, devant les toits de l'église et de la mairie-école. Ceux-ci sont désormais recouverts partiellement par 120 panneaux photovoltaïques. Photo L'Alsace/A.D.

de la commune il y a six ans, confirme-t-il. Le conseil municipal y a adhéré dans sa grande majorité. Évidemment, il y a toujours des personnes qui se posent des questions, notamment financières. Mais on avait des arguments pour les convaincre : le coût des installations a nettement baissé, même si

la vente d'électricité rapporte un peu moins... » À mi-mandat, fin 2016, les élus ont validé le projet à l'unanimité.

## L'exemple de Manspach, village précurseur

L'intérêt financier n'était de loin pas la seule motivation du maire, qui ne cache pas sa sensibilité écologique. « Il faut trouver des alternatives aux réserves de combustibles qui s'amenuisent au niveau mondial. Notre commune est tournée vers ces alternatives. Elle est très regardante sur ce qui se passe. Avant, c'était péjoratif d'être écolo. Aujourd'hui, les résultats des élections prouvent que les gens ont intégré cette idée et que l'écologie devient quelque chose de naturel. Dany Dietmann a impulsé le mouvement. »

En effet, le maire de

Manspach est le premier du Sundgau à avoir équipé de panneaux photovoltaïques le toit de l'église Saint-Léger, en 2011, puis celui de la mairie en 2015. « C'était mon professeur ! On est très proches. J'ai d'ailleurs adhéré à la coopérative Énergie partagée en Alsace qui a installé des panneaux solaires sur la grange du moulin à Manspach dès 2010. »

## La centrale solaire fonctionne à la mairie-école

Comme Manspach, la commune de Seppois-le-Haut a choisi de travailler avec Georges Audras, gérant de l'entreprise Axiome énergie basée à Aspach et fondateur de la coopérative énergie partagée en Alsace. « Nous avons lancé un appel d'offres, avec le soutien du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays du Sund-

gau qui a été d'un grand secours dans le montage du dossier. », indique le maire.

Georges Audras a supervisé l'approvisionnement et la pose du matériel (des panneaux de la marque Photowatt, fabriqués en Chine, mais dont la cellule est française). Les 40 panneaux de la mairie-école sont déjà opérationnels : ils sont connectés au réseau existant. En revanche, la centrale solaire sur le toit de l'église n'est pas encore raccordée au transformateur, situé 95 mètres plus loin.

## L'église raccordée fin janvier

Les travaux de raccordement seront effectués au plus tard fin janvier par Enedis, pour « un coût exorbitant » selon Fabien

Ulmann, de plus de 10 000 €. C'est d'ailleurs cette note salée qui a retardé l'aboutissement du projet... à laquelle s'ajoutent les difficultés à obtenir des subventions. « La Région exige des conditions qui découragent les élus de se lancer dans de tels projets. Elles ne sont pas claires et compréhensibles pour des néophytes. Si la volonté affichée de développer les énergies renouvelables est réelle, alors les intervenants devraient simplifier la tâche des communes. C'est dommageable de ne pas pouvoir aller jusqu'au bout à cause de problèmes techniques ! », tempête Fabien Ulmann. Heureusement, à Seppois-le-Haut, précise-t-il au cas où l'on en douterait, « la volonté était suffisante pour qu'on aboutisse ».

Anne DUCELLIER

## Quelques chiffres

L'installation des 120 panneaux solaires (80 sur le toit de l'église et 40 sur celui de la mairie-école) a coûté autour de 70 000 € HT à la commune de Seppois-le-Haut, financés sur fonds propres. Elle a touché une subvention de 8000 € de la Région. Elle espère obtenir une aide de l'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), qui pourrait couvrir jusqu'à 40 % du coût total. L'électricité produite par les panneaux de l'église sera intégralement vendue à EDF au tarif de 0,12 €/kWh, par contrat sur vingt ans. Le surplus d'énergie produit par les panneaux de la mairie-école est tarifé 0,04 €/kWh. En fonction du montant de la subvention de l'État, l'opération pourrait être amortie au bout de dix à treize ans.



Le toit de la mairie-école est équipé de 40 panneaux solaires. Photo L'Alsace

## LINKY : OUI ET NON

Fabien Ulmann est un fervent opposant au compteur Linky : le conseil municipal a d'ailleurs pris une délibération en 2016 contre son déploiement et son installation. Le hic, c'est que le compteur actuel de la mairie-école ne permet pas de vendre le surplus d'électricité produite par les panneaux solaires. Pour autant, le maire refuse qu'il soit remplacé par le fameux boîtier vert anis d'Enedis... « À côté de l'école, c'est rédhibitoire ! », insiste-t-il. Si une partie de l'énergie est autoconsommée, que devient le surplus ? « La roue du compteur tourne à l'envers, alors EDF nous devra de l'argent ! » À l'église, le problème se corse : le vieux compteur bleu ne peut pas comptabiliser la production d'électricité. Là, l'édile s'est résolu à installer un Linky. « Comme il se trouve à l'extérieur, loin des habitations proches, on accepte le compromis. »